

O bjectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Connaître les droits de la personne en fin de vie et de sa famille
- Identifier les besoins de la personne et de sa famille
- Être à l'écoute et communiquer
- Soulager les symptômes pénibles dans la limite de ses compétences
- Connaître et appliquer la procédure interne en cas de décès

M éthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas.

P oints forts

Formation interactive, active et participative.

Analyse des pratiques

Applicable sur le terrain sans délai

P rogramme

Les définitions de la mort

- Approche socioculturelle de la mort dans notre société
- La perception de la mort selon les âges de la vie

Le deuil

- Le travail de deuil selon Elisabeth Kübler-Ross
- La personne confrontée à la perception de sa fin de vie
- Accompagner les proches dans le travail de deuil
- Reconnaître et comprendre les mécanismes de défense inconscients pour soi, les proches et les autres professionnels

Les droits de la personne en fin de vie

- Actualité sur les droits de la personne en fin de vie et de sa famille
- Historique et organisation des soins palliatifs en France

La place de l'intervenant à domicile

- Organisation et aménagement pour permettre la fin de vie au domicile
- Être à l'écoute et communiquer avec la personne en fin de vie
- Définir le rôle de l'intervenant à domicile dans une équipe de soins spécialisée
- Mettre en œuvre des limites affectives dans sa relation d'aide

Faire face aux symptômes pénibles de la fin de vie :

- Notion sur la prise en compte de la douleur – Le concept de « total pain »
- Repérer et signaler la douleur de la personne non communicante
- Connaître les symptômes désagréables et savoir les soulager dans la limite de ses compétences par des propositions de bien-être et de confort
- Observer toutes modifications de l'état de santé et alerter

L'agonie

- Notion sur la phase pré-agonique et l'agonie
- Soutenir les proches dans cette ultime étape

Le décès de la personne

- Connaître la procédure en interne de la marche à suivre

O rganisation

Public : Tout salarié des services à la personne

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : Jusqu'à 14 personnes

Lieu : Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

Durée : 14 heures de présentiel ou à distance (2 jours)

Evaluation et validation : Etude de cas / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs